



LE REFLET MUNICIPAL

Novembre 2016

Courrier du mois

Carmen Gagnon: Demande de prêt gratuit de la salle municipale pour des cours de danse.

Député Champagne: Chèque de 500 \$ subvention pour la Petite Séduction.

Régie incendie Centre Mékinac: Guide secours et prévention.

Min. Aff. Mun.: Exercice financier 2017 : Proportion médiane à 99% et facteur comparatif à 1,01

Min. Transports: Récépissé de la demande d'aide financière volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (Programme réhabilitation du réseau routier local 2016-2017).

Min. Aff. Mun.: Autorisation à la convention engageant le crédit de la Municipalité pour l'acceptation de l'entente préparée par la Caisse Ste-Thècle St-Adelphe (achat de l'immeuble caisse)

Maison des familles Mékinac: Rapport d'activités 2015-2016.

M.R.C. Mékinac: Chèque de 5 430 \$ (3 000 \$ Pacte rural et 2 430 \$ Fonds de développement du territoire) en remboursement de l'implantation de 3 bornes électriques.

Réseau Biblio Mauricie: Nomination des représentantes officielles de la municipalité pour l'année 2017.

Appartenance Mauricie: Invitation au lancement du calendrier 2017 (thème : Mauricie dans le Canada).

Mutuelle Municipalités Qc: Remerciements et félicitations à la municipalité pour les réparations effectuées suite à l'inspection thermographique dans les bâtisses municipales.

MicroGest: Soumission pour la vente d'un portable pour le bureau du maire.

Fondation Foyer Ste-Thècle: Demande d'une commandite pour l'achat d'accessoires pour les usagers.

Société d'habitation, O.M.H.: Demande d'approbation du budget révisé à la hausse : 2 500 \$.

Caisse pop. A. Poiré: Félicitations à ceux et celles qui ont contribué au succès de *La Petite Séduction*.

Tesla Motor Canada: Subvention pour bornes électriques chèque de 2 648,40\$.

Groupe ACCIST: Offre de services pour éviter des frais d'expertises médicales.

Bernard Campeau (FADOQ): Demande d'une commandite de 100 \$ et fermeture de 4 secteurs de rues pour l'organisation d'un tournoi de golf sur neige en mars 2017.

Soc. assur. Automobile Qc: Remisage du véhicule Inter remboursement de 897,89 \$.

Fonds Santé, sécurité au travail: Chèque de 23,13 \$ (remboursement du crédit à notre compte).

Min. dével. dur. Environn.: Redevances versées en décembre pour l'élimination des matières résiduelles.

CPTAQ.: Extension au 1^{er} mai 2017 pour modifier le règlement d'urbanisme (décision à portée collective).

Min. Transports: Aide financière de 15 000 \$ accordée à l'amélioration du réseau routier.

Min. Sécurité publique: Facturation 2017 pour les services de la S.Q. à St-Adelphe : 81 442 \$.

Min. Aff. Mun.: Remboursement 2016 à la municipalité 61 039,46 \$ (PADEM Assainissement des eaux).

Min. Culture: Demande aux municipalités d'aviser le ministère à l'avance si une église doit être démolie.

Corp. Dével. commun.: Invitation à la campagne de sensibilisation Engagez-vous pour le communautaire.

Communauté entrepreneuriale Mékinac: Invitation à un 5 à 7 Mékinac: La relève, 24 novembre à St-Tite.

Municipalité de Saint-Adelphe

Dépôt légal : Novembre 2016

Tirage mensuel :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
495 copies www.st-adelphe.qc.ca

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN NOVEMBRE 2016.
On peut consulter les procès-verbaux sur le site web www.st-adelphe.qc.ca
ou à la bibliothèque municipale (copie papier)

Remerciements au Service incendie pour la sécurité des enfants à l'Halloween

CONSIDÉRANT que des pompiers du Service incendie de St-Adelphe ont assuré bénévolement la sécurité des enfants le soir de l'Halloween, à différents endroits stratégiques dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères remerciements au Service incendie de St-Adelphe pour le soutien technique et l'assistance offerte aux enfants le soir de l'Halloween, dans le but d'assurer leur sécurité dans les rues de la municipalité.

Que ces remerciements s'adressent aux pompiers suivants :

Madame Marie-Noëlle Roberge, Messieurs Dave Denis, Jonathan Roberge et Steve Bureau.

- **Désignations pour agir à titre de maire suppléant années 2016-2017 selon le calendrier suivant :**
Bernita Tétrault: du 1^{er} novembre 2016 au 31 décembre 2016.
Mario Montambault: du 1^{er} janvier 2017 au 28 février 2017.
Léon Gagnon : du 1^{er} mars 2017 au 30 avril 2017.
Michel Denis : du 1^{er} mai 2017 au 30 juin 2017.
Line Lapointe: du 1^{er} juillet 2017 au 31 août 2017.
Jean Baillargeon : du 1^{er} septembre 2017 au 31 octobre 2017.
- **Établissement du calendrier 2017 pour les séances ordinaires du conseil municipal qui se tiendront les lundis et qui débiteront à 20 h :**

• 9 janvier ;	6 février;	6 mars ;	3 avril;
• 1 ^{er} mai ;	5 juin ;	4 juillet (mardi);	16 août;
• 5 septembre (mardi);	2 octobre;	13 novembre	4 décembre.
- **Approbation du budget 2017 de la Régie des incendies du Centre Mékinac et de la quote-part de 68 000 \$ qui incombe à la municipalité, dont le calcul a été fait selon la population et la richesse foncière uniformisée, le tout sur un budget total de 425 000 \$.**
- **Attribution du contrat de déneigement de la borne-fontaine sèche située dans le rang Price à monsieur Sylvain Gagnon, au coût de 100 \$ pour l'hiver 2016-2017.**
- **Remboursement d'un montant de 146,97 \$ au service incendie pour des friandises données aux enfants et pour un léger goûter servi aux parents, le tout offert bénévolement par les pompiers le soir de l'Halloween.**
- **Don de 100 \$ à la Fondation du Foyer de Ste-Thècle inc. dans le but d'améliorer la qualité de vie des usagers dont certains sont originaires de Saint-Adelphe, et visant entre autres, l'achat d'équipements ou le réaménagement d'espaces physiques (tables ajustables, fauteuils pivotants servant de lit, matelas, armoires, etc.)**
- **Approbation du budget révisé de l'Office municipal d'Habitation de St-Adelphe et de la contribution 2016 versée par la municipalité (10% du déficit), passant de 6 871 \$, pour être portée à 9 371 \$, soit une augmentation de 2 500 \$.**
- **Autorisation à Mme Raymonde Charest à utiliser gratuitement la salle municipale pour offrir à notre population des cours de danse qui se tiendront les mercredis en après-midi, entre 13h et 14h.**
- **Nomination de Mme Line Lapointe représentante et de Mme Bernita Tétrault coordonnatrice, à l'assemblée générale et aux rencontres initiées en 2017 par le Réseau Biblio Mauricie.**
- **Parution de vœux de Noël dans le journal Le Bulletin Mékinac selon un format d'un quart de page, au coût de 225 \$.**

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN NOVEMBRE 2016 (SUITE).
On peut consulter les procès-verbaux sur le site web www.st-adelphe.qc.ca
ou à la bibliothèque municipale (copie papier)

Remerciements à M. le député François-Philippe Champagne (subvention la Petite Séduction)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a bénéficié d'un généreux soutien financier de la part de Monsieur le député François-Philippe Champagne pour la réalisation du projet La Petite Séduction à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que cet appui financier a grandement contribué au succès qu'a connu l'évènement chez nous;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement monsieur le député François-Philippe Champagne, en reconnaissance de l'aide financière très généreuse, au montant de 500 \$, offerte à la réalisation de la Petite séduction à St-Adelphe.

- **Prêt gratuit des locaux de l'hôtel de ville au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines les 10, 11 et 12 février 2017, dont les profits générés serviront à l'achat d'accessoires de sports et de loisirs à St-Adelphe. Qu'une entente de prêt des locaux devra être obtenue auprès du Centre des loisirs et de la Société d'histoire.**
Que la Municipalité de St-Adelphe se dégage de toute responsabilité civile et matérielle et ne se tiendra nullement responsable des accidents qui pourraient survenir durant le tournoi. Que le Comité organisateur verra à faire signer à tous les joueurs des équipes, une formule dégageant la Municipalité, ses représentants et les organisateurs, de toutes poursuites civiles en cas d'accidents durant le tournoi.
- **Don de 100 \$ à la FADOQ locale pour la tenue d'un tournoi de golf sur neige le 12 mars 2017 et autorisation à fermer des secteurs de rues pour le parcours de golf, afin de permettre l'installation de 9 trous: Rue Baillargeon du n° civique 150 jusqu'à la rue industrielle.**
Rue Industrielle : entre les rues Baillargeon et Antonio-Magnan.
Rue Antonio-Magnan : à partir de la rue Industrielle jusqu'à la rue Narcisse-Roberge.
Rue Narcisse Roberge : sur toute sa longueur.
- **Demande d'une analyse-conseil gratuite au Réseau Biblio CQLM pour le réaménagement de la bibliothèque municipale à l'intérieur de la caisse populaire.**
- **Acceptation de la dérogation mineure de M. Éric Lefèbvre, autorisant la construction d'un abri à bois selon une superficie de 53 m² au lieu de 15 m², soit une dérogation de 38 m².**
- **Demande au Comité du Centre de Loisirs de St-Adelphe inc. de déposer annuellement ses états financiers au plus tard le 28 février et de tenir une assemblée générale annuelle au mois de mars de chaque année.**
- **Achat d'un portable de marque Lenovo avec les accessoires, pour le bureau du maire et ce, auprès de MicroGest Informatique (coût 932,33 \$), le tout conformément au devis de la soumission préparée par M. Guillaume Rodrigue portant le numéro 7866.**
- **Règlement amendant le règlement 2015-291 établissant un programme d'accès à la propriété (pour les constructions de plus de 20 ans), seul l'article 4 de ce règlement a été amendé concernant la durée du programme qui est prolongé au 31 décembre 2017.**
- **Approbation des travaux de voirie exécutés dans les rangs Price et Haut-St-Émile, pour un montant subventionné de 15 000 \$, et transmission des copies des pièces justificatives au Ministère des Transports pour un remboursement.**
- **Demande d'une subvention à Éco Entreprises Québec, (Programme La Table pour la récupération hors foyer), pour le transport et l'achat d'un îlot multiplus à 2 compartiments au coût de 897,95 \$ transport et taxes incl., et ce, dans le but de récupérer le plastique, le verre, le métal, le papier et le carton à l'intérieur de l'immeuble de la caisse populaire appartenant à la susdite municipalité.**

FADOQ

Réservation de la salle: Les personnes intéressées à louer la salle pour la période des Fêtes sont priées de faire vite. Il y a déjà des réservations pour Noël et le Nouvel An. On ne peut pas répondre favorablement à toutes les demandes, mais on fera notre possible pour vous accommoder.



Le Conseil d'administration de la Fadoq locale demande de laisser la salle propre à votre départ, merci de votre collaboration.

Pour réserver, communiquez avec M. Justin Perron au (418) 322-5691.

Souper de Noël: Le souper aura lieu le vendredi 9 décembre au local de la Fadoq, si vous avez des invités, il nous fera plaisir de les recevoir : 15 \$ pour les participants/es.

Les portes seront ouvertes dès 17h pour la tenue du souper à 17h30. Il y aura bingo, musique, danse et autres activités durant la soirée.

Remerciements: Merci à tous les bénévoles qui ont collaboré à la réalisation de nos différentes activités de 2016 et merci aux membres qui se sont déplacés pour y participer. Merci à tous ceux et celles qui ont donné un coup de main lors de la vaccination antigrippale du 14 novembre.

Activités: Nos activités hebdomadaires de baseball poche se poursuivent et on invite les membres à y participer.

Tournoi de golf sur neige : Le dimanche 12 mars prochain dans le cadre de la relâche scolaire, une nouvelle activité familiale unique dans la région, sera organisée.



Cette activité unique sera un tournoi de golf sur neige avec balles de tennis qui se déroulera sur les rues Baillargeon, Industrielle, Antonio Magnan et Narcisse Roberge. Pour ceux ou celles qui n'auraient pas de bâton de golf, le comité organisateur leur en prêtera un gratuitement avec une balle de tennis.

Le déroulement et les règlements vous seront expliqués lors de la parution du journal Le Reflet municipal de décembre, janvier et février.

Bienvenue en grand nombre et votre bonne humeur est de rigueur pour cet événement.

Bernard Campeau, vice-président

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ACTIVES DE MÉKINAC



L'Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac (APHA Mékinac), organisme qui œuvre pour l'intégration et la défense des droits des personnes adultes vivant en situation d'handicap, vous invite à ses activités. Voici le calendrier des activités de décembre 2016 :

Mercredi 7 décembre: Sortie d'intégration sociale : magasinage au centre les Rivières à Trois-Rivières.

Jeudi 8 décembre : Cuisines collectives.

Mercredi 14 décembre: Dîner de Noël et musique.

Nous vous souhaitons un bon temps des Fêtes!

Les bureaux seront fermés pour la période des fêtes soit du 23 décembre au 09 janvier 2017.

APHA Mékinac 301, St-Jacques # 210, Ste-Thècle, 418-289-3630.

CONCERT DE NOËL



Le dimanche **18 décembre à 19 h 30**, à l'église de Saint-Thècle, la Municipalité de l'endroit présentera un concert de Noël avec la participation conjointe de Chantal Noury, violoncelliste, Ginette Casabon, pianiste, Nathalie Rivard, violoniste et Guy Baillargeon baryton.

Il s'agit d'un concert regroupant des pièces provenant du répertoire des chants de Noël traditionnels, contemporains et de musique sacrée.



Ce concert vous est offert gratuitement.

La Municipalité de Ste-Thècle, en collaboration avec Culture Mékinac, vous offrent un moment de ressourcement pendant une course effrénée du temps des Fêtes.

CONCERT BÉNÉFICE



PROXIM, fier partenaire de Leucan, vous convie au concert bénéfice « Noël c'est l'amour ».

Sous la direction de Claude Nobert, la Chorale Chant de l'heure » sera accompagnée par les musiciens Sébastien Deshaies à la guitare, Gaston Nolet à l'accordéon et Claude Boisvert au piano.

C'est un rendez-vous le **dimanche 11 décembre à 14h30**, à l'église de St-Tite.

Billet en vente au coût de 20 \$ à la pharmacie PROXIM de St-Tite Line Charrette et Myriam Trudel.

Pour information : Louise Brûlé 418 365-3058 ou Guylaine Dulong 418 365-5775.



LE PÉRISCOPE



Nous offrons différents services aux membres de l'entourage des personnes ayant une maladie mentale majeure.

Qu'est-ce qu'un membre de l'entourage? Un père, une mère, un frère, une sœur, un enfant, un conjoint, un ami, un collègue, etc.

Qu'est-ce qu'une maladie mentale majeure? La schizophrénie, la bipolarité, le trouble de personnalité limite, la dépression majeure et le trouble obsessionnel-compulsif.

Quels sont nos services offerts? Des interventions psychosociales, des groupes d'entraide, des activités d'information, de formation et de sensibilisation, ainsi que le programme de Répit-dépannage. **Nouveauté : Services offerts à Notre-Dame-de-Montauban les jeudis.**

- Rencontres individuelles, familiales, de couple et de groupe ;

- Groupe de croissance personnelle (étirements et relaxation).

Lieu : Salle municipale (477, avenue des Loisirs N.D. de Montauban).

* Nous offrons aussi des services à Saint-Tite les lundis et mardis au 510, rue Du Moulin.

Pour plus d'informations ou pour participer à nos activités, contactez Élise Perron au 819-534-2333 ou au numéro sans frais 1 855-272-7837.

Association des familles et des proches des personnes atteintes de maladie mentale

POSTES CANADA



Connaissez-vous les nombreux services offerts à votre bureau de poste?

Bien sûr, il y a les timbres, les mandats-poste, la monnaie royale canadienne, le formulaire de passeport, etc.

Mais également, vous pouvez vous procurer un permis de chasse pour les oiseaux migrateurs, des cartes cadeaux Sears et Subway, des cartes d'appels interurbains pour téléphones cellulaires, des cartes cadeaux Visa ou cartes Visa rechargeables, etc.

Informez-vous au comptoir.

Chantal Guay, maître de poste

LIVRE RECHERCHÉ

Quelques personnes de l'extérieur ont demandé d'avoir une copie du livre : Vie municipale, Vie communautaire et Belles trouvailles, Saint-Adelphe 1885-2010, publié en 2010 et ayant sur la pleine page couverture une photo couleur de notre patron Saint Adelphe.



Si quelqu'un désirait s'en départir, l'apporter au bureau municipal et un montant de 20 \$ vous sera remis, soit le coût de l'impression du livre en 2010.

Merci pour votre attention!

SÉANCES CONSEIL MUNICIPAL, MRC DE MÉKINAC, RÉGIE DES INCENDIES



La prochaine séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe se tiendra le **LUNDI 5 DÉCEMBRE 2016**, à 20h00. Bienvenue!

Prendre note **qu'il n'y aura pas** de séance publique du conseil de la M.R.C. de Mékinac, ni de réunion de la Régie des incendies du Centre Mékinac en décembre.

MAISON DES JEUNES LE DÔME



La Maison des Jeunes (Le Dôme), située dans l'hôtel de ville de Saint-Adelphe, accueille les jeunes de 11 à 17 ans tous les vendredis et samedis de 18h30 à 22h30.

Votre animatrice Jacqueline vous invite à venir faire un tour!

CALENDRIER POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES ET DE LA RÉCUPÉRATION

DATES : L'enlèvement des **ordures ménagères** se fera les jeudis 1^{er} décembre, 15 décembre et 29 décembre 2016.

Pour les **matières recyclables**, les jeudis 8 décembre et 22 décembre.

ÉCO-CENTRE: **IMPORTANT**: Le service de dépôt des matériaux secs et des matériaux valorisables (ÉCOCENTRE) s'est terminé le samedi 29 octobre 2016.

Ce service reprendra en avril 2017.



VŒUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS!

Nos meilleurs vœux à ceux et celles qui célèbrent un anniversaire de naissance en décembre. Un très Joyeux Anniversaire à :

1^{er} décembre : Justin Perron

1^{er} décembre Rosa Gélinas

6 décembre : Marcel Méthot

12 décembre : Brigitte Pharest

15 décembre : Paul-Émile Delisle

17 décembre: Louis-Georges Gaouette

19 décembre : Rosaire Gossette

21 décembre : René Labranche

28 décembre : Jules Vadnais

19 décembre: Marie-Ange Gagnon 103 Ans!!! Félicitations!



SLOGAN D'OPÉRATION NEZ ROUGE 2016 - 20^e ÉDITION



« À vos côtés pour bien rentrer! »

Calendrier des activités 2016: 25 novembre, 2, 3, 9, 10, 16, 17, 23 et 31 décembre 2016. Le numéro à composer pour un retour sécuritaire est le 418 365-4811.

Pour offrir ce service, Opération Nez Rouge mobilise une centaine de bénévoles. En plus de ce capital humain, les membres organisateurs sollicitent une autre centaine de personnes généreuses qui commanditent, chacune à sa façon, la campagne. Pour faire partie de la grande famille « Opération Nez Rouge » comme **bénévoles**, vous pouvez communiquer avec **mesdames Ginette Matton (418-507-6600) ou Mylène Francoeur (418-365-1743)**.

Des formulaires d'inscription sont disponibles dans les Caisses Desjardins de Saint-Tite, Ste-Thècle et Lac-aux-Sables et peuvent être déposés aux mêmes endroits une fois complétés.

Les entreprises ou les familles qui organisent des rencontres d'employés ou d'amis et qui désirent la **visite de la mascotte** peuvent communiquer avec **Mme Nicole Marchand (418-365-6402)**. Lors de ces visites, le fameux personnage au nez rouge sollicite vos dons. Soyez généreux, c'est pour une excellente cause !

Opération Nez Rouge remet à la Fondation Jeunesse Mékinac les bénéfices dégagés par le grand déploiement de ces bénévoles. Les organismes de jeunes se partagent les revenus annuels.

En 2015, un montant de 4 000 \$ a été remis au maître d'œuvre et attribué aux organismes suivants : Club de vitesse Les Ritournelles, Maison des Jeunes L'Ado-Thècle, Hockey Mineur, Paniers de la rentrée du CDC Mékinac, Club de patinage Les Cabrioles et Partenaire Action Jeunesse Mékinac.

Toute l'équipe se joint à moi pour formuler des vœux de Joyeuses Fêtes à tous les CITOYENS(NES) de la région de Mékinac.

Diane Rae, coordonnatrice 2016

PENSÉE DU MOIS

Dans 20 ans, vous serez plus déçu par les choses que vous n'avez pas faites que par celles que vous avez faites. Alors sortez des sentiers battus. Mettez les voiles. Explorez. Rêvez. Découvrez.

(Mark Twain)

REMERCIEMENTS

«Si tu aimes une fleur qui se trouve dans une étoile,
c'est doux, la nuit, de regarder le ciel».

(Le Petit Prince, A. de Saint-Exupéry)



Très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion du décès de Madame Gertrude Douville, les membres de sa famille vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Ses enfants Martine (Jacques), Luc (Sylvie);

Ses petits-enfants Virginie (Tommy), Claire (Martin), Gabriel (Stéphanie)

Son arrière-petit-fils : Zack

Son frère André.

Ainsi que les membres des familles Douville et Perron.

REMERCIEMENTS CRIÉE DES DONS

Sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à la réussite de la Crieé des dons (responsables de l'encan, de la trésorerie et du tri, bénévoles, spectateurs, donateurs, cuisinières, propriétaires des véhicules qui s'étaient déplacés la veille pour faire la collecte de maison en maison, etc...



Votre généreuse contribution a permis d'amasser plus de 3 500 \$; il reste les sacs de cannettes et les bouteilles consignées à ajouter à ce montant.

Mille mercis!!! Vous avez mis de la vie dans cette activité si particulière...

Suzanne Tessier, secrétaire Fabrique St-Adelphe

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Présentation de Céline Raymond, nutritionniste: «Des aliments de choix pour un cœur en santé».

Mardi 29 novembre à 13h30 à St-Luc-de-Vincennes 660, rue Principale, local 1

Jeudi 1^{er} décembre à 13h30 à Ste-Thècle, 301, rue St-Jacques local 207

Fête de Noël:

Conférence « Mieux vivre la réalité du proche aidant + dîner et jeux »

Jeudi 8 décembre de 10h à 14h30 à la salle Aubin de Ste-Thècle

Coût : 10 \$ (transport, conférence, dîner) Date limite d'inscription: 2 décembre.

Aider sans s'épuiser: « La solitude »

Un atelier visant à vous faire connaître les différentes facettes de la solitude afin de mieux l'appivoiser.

Mardi 13 décembre à 13h30 à St-Luc-de-Vincennes, 660, rue Principale, local 1

Jeudi 15 décembre à 13h30 à Ste-Thècle, 301, rue St-Jacques local 207

VŒUX: Toute l'équipe de l'Association des Personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan vous souhaite un joyeux temps des Fêtes! Prendre note que les bureaux seront fermés du 23 décembre au 8 janvier inclusivement.

Info ou inscription : 418 289-1390, ou 819-840-0457, ou 1 855-284-1390.



RAMONAGE DES CHEMINÉES



Multi-Service de St-Tite offre le service de ramonage des cheminées. Pour rejoindre le propriétaire, M. Jean-François Baril, faites le 418 507-6666.

L'Entreprise Luc Bérubé de Grand-Mère offre également le service de ramonage 819 698-1126.

RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MÉKINAC

Des fêtes en toute sécurité : Les risques d'incendie demeurent très présents durant la période des Fêtes.

Les pompiers du Centre-Mékinac, vous invitent à suivre quelques conseils de prudence afin d'éviter les incidents fâcheux comme un incendie ou une surcharge électrique.



Le sapin de Noël naturel:

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, telle qu'une plinthe électrique ou un foyer.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.
- Il ne faut jamais installer un sapin devant une issue.

Lumières décoratives : Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.

- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant, n'utilisez jamais des clous ou punaises.

Chandelles: Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable.

- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable;
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Foyer - Les emballages tels que boîtes, cartons et autres ne doivent pas être brûlés dans le foyer.

Ils se consomment trop rapidement et produisent trop de chaleur pour ce genre de construction.

- Ne suspendez pas de bas de Noël sur le manteau du foyer quand il y a un feu de foyer.

Prises murales: - On a souvent tendance à surcharger les prises murales durant la période des fêtes; il s'agit là d'une habitude non sécuritaire, même sur une courte période de temps.

- Vérifiez tous les fils avant de les utiliser. Utilisez des fils certifiés par la CSA. Vérifiez s'il y a des raccords desserrés ou des fils effilochés ou nus. Jetez les fils défectueux. Lisez les étiquettes et les instructions du fabricant afin de connaître la façon sécuritaire de les utiliser.

Évacuation : Dernière consigne et ce, pour toute la période hivernale, bien dégager les issues de la maison après une chute de neige afin de permettre une évacuation rapide en cas d'incendie.

Joyeux temps des fêtes!!

Pour plus d'information sur la sécurité dans le temps des Fêtes, contactez le 418-365-5143 poste 157, ou visitez le site suivant : www.sricm.ca/Accueil.htm

Félix Vandal, Technicien en prévention incendie

M. DANIEL ROUSSEAU, UN ARTISTE HORS PAIR À ST-ADELPHÉ

Connaissez-vous M. Daniel Rousseau? Connaissez-vous ce sculpteur et artiste à l'imagination débordante, résidant peut-être à quelques rues de votre demeure? Et bien moi, ainsi que mes camarades de classe, avons eu la chance de rencontrer ce créateur, d'abord à la municipalité.

Le Titanic de bois

Nous montâmes au premier étage de notre hôtel de ville et aperçûmes lui et sa plus grande création, le Titanic de bois! Cette œuvre est le fruit de plus de 400 heures de travail!!!! Nous avons donc compris toute la persévérance dont a fait preuve M. Rousseau dans son travail.



La demeure du sculpteur

Nous sommes allés chez lui en compagnie de notre formidable enseignante, madame Annie Gagnon, le 29 septembre dernier.

Marchant sur la rue Principale, nous nous sommes arrêtés devant une maison très simple. Celle-ci était tout de blanc peinte, avec les cadres de fenêtres couleur vermeil. Mais nous étions loin de nous douter que derrière cette maison se dévoilait une cour arrière magnifique!!! À notre gauche siégeait son atelier. Et devant nous, il y avait un superbe étang artificiel surmonté d'un pont, sans parler de la cabane posée à gauche de l'étang où nous nous sommes installés pour la journée et où un bon feu de foyer nous réchauffait. Là-bas, nous avons pu faire de la sculpture Intarsia, un type de sculpture sur bois. Les résultats furent superbes.

En terminant, ce que je voudrais dire à M. Rousseau et à Mme Bordeleau, c'est tout simplement: « Merci pour la superbe journée que vous avez fait passer! »

Jasmin Defoy, 6^e année

D.V.D. PIÈCE DE THÉÂTRE LA PETITE ÉCOLE DU RANG PRICE

Pour garder un bon souvenir de la pièce de théâtre *La petite école du rang Price*, Monsieur Don Bannister offre un D.V.D. qui vous permet de revoir la pièce humoristique et de revivre de bons moments.



Au coût de 15 \$, dont 3 \$ sont versés à la Société d'histoire locale, les personnes intéressées peuvent communiquer avec M. Bannister au numéro 418-322-5460.

LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE



Vous avez une idée d'affaires?

Vous êtes en affaires et vous souhaitez vous structurer davantage; augmentez vos ventes...

La formation Lancement d'une entreprise est pour vous!

Cette formation vous accompagne dans la création et la structure de votre idée d'affaires, vous outille dans le démarrage de votre entreprise et vous aidera à devenir un entrepreneur plus efficace. La formation sera offerte à St-Tite, les lundis et mardis soirs, du 5 décembre 2016 au 28 mars 2017. Pour obtenir plus d'information, contactez-nous au 819 539-2265 poste 3240 ou visitez le www.lancementduneentreprise.ca

CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ DE MÉKINAC

La Corporation de transport adapté de Mékinac vous informe des tarifs pour les passages :

Transport collectif pour tous

1 passage = 3,25 \$
Carte mensuelle = 85,00 \$
Laissez-passer = 60,00 \$
(20 passages).

Transport adapté

1 passage = 3,25 \$
Carte mensuelle = 85,00 \$
Laissez-passer = 60,00 \$
Pour infos : CTAM 418 289-3723



ESCOUADE INDÉPENDANSE



Inscriptions HIVER 2017.

Des cours de danse de qualité, à proximité de chez soi, sont offerts pour toute la famille. Dès cet hiver, joignez-vous à nous et venez vivre l'expérience *Indépendanse*.

Noël : Un cours de danse à donner ou à s'offrir en cadeau de Noël? Quelle bonne idée!
Nous avons créé les cartes cadeau afin de faire des heureux!

SAINT-ADELPHE : **ZUMBA MEDLEY Adulte 14 ans et plus.** (16 cours) Coût : 159 \$.
Les mercredis 19h30 à 20h45. Du 18 janvier 2017 au 24 mai 2017.
Congé : les 8 mars et 17 mai + 1 congé flottant.

ST-TITE : **DANSE PARENT/ENFANT (2 et 3 ans).** 16 cours. Coût : 119 \$.
Les samedis 9h15 à 10h. Du 21 janvier au 27 mai 2017.
Congé : 4 mars, 15 avril + 1 congé flottant.

❖ **DANSE CRÉATIVE (4 et 5 ans).** 16 cours. Coût : 127 \$
Les samedis de 10h à 11h. Du 21 janvier au 27 mai 2017.
Congé : 4 mars, 15 avril + 1 congé flottant.

❖ **JAZZ 1 (Maternelle à 2^e année).** 16 cours. Coût : 143 \$.
Les samedis de 11h à midi. Du 21 janvier au 27 mai 2017.
Congé : 4 mars, 15 avril + 1 congé flottant.

❖ **JAZZ 2 (3^e à 6^e année).** (16 cours). Coût : 143 \$.
Les samedis de 12h à 13h. Du 21 janvier au 27 mai 2017.
Congé : 4 mars, 15 avril + 1 congé flottant.

❖ **HIP-HOP 1 (Maternelle à 2^e année).** 16 cours. Coût : 143 \$.
Les lundis de 17h30 à 18h30. Du 16 janvier au 22 mai 2017.
Congé : 6 mars, 17 avril + 1 congé flottant.

❖ **HIP-HOP 2 (3^e année à 6^e année).** 16 cours. Coût : 143 \$.
Les lundis 18h30 à 19h30. Du 16 janvier au 22 mai 2017.
Congé : 6 mars, 17 avril + 1 congé flottant.

❖ **MEDLEY ADULTE DÉBUTANT (14 ans et plus).** 16 cours. Coût 159 \$.
Les lundis 19h30 à 20h45. Du 16 janvier au 22 mai 2017.
Congé : 6 mars, 17 avril + 1 congé flottant.

- La générale et le spectacle de fin d'année se tiendront les 27 et 28 mai 2017 à l'auditorium Gratién Gélinas. Le prix de la session comprend les frais de costumes et le spectacle. Aucun autre montant ne sera demandé au cours de l'année.

Info : Raphaëlle Côté-Germain 418 954-9104. escouadeindependanse@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE

Prendre note que durant les Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 3 janvier. Réouverture le mercredi 4 janvier 2017.

CALENDRIER : Mercredi de 15h30 à 20h. Jeudi : de 9h à 11h.

IMPORTANT : À compter du 4 janvier : NOUVEAU CALENDRIER D'OUVERTURE :
LES MERCREDIS DE 17h à 20h et LES VENDREDIS DE 9h30 à 11h.

NOUVEAUTÉS : Nous avons procédé à un échange de livres le 22 novembre dernier.
Plusieurs nouveaux titres vous attendent!

Bonne lecture!

Bernita Tétrault, coordonnatrice



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPE S'EST SOUVENUE!



Le 11 novembre dernier soulignait la commémoration annuelle du Jour du Souvenir. Cette journée nous permettait de rappeler les sacrifices et les souffrances endurées par nos soldats sur les champs de bataille lors de conflits qui ont déchiré notre planète. Des familles de chez nous ont pleuré des êtres chers disparus ou ont vécu l'angoisse en voyant partir un fils, un frère, un compagnon ou un fiancé pour la guerre sans savoir s'il reviendrait un jour.

Nos soldats nous laissent à la fois de tristes et bons souvenirs, mais aussi de nombreuses raisons d'être reconnaissants car c'est grâce à leur engagement et à leurs sacrifices que nous pouvons vivre la liberté dans un pays démocratique. C'était notre devoir d'écrire leur histoire, perpétuer leur mémoire et faire en sorte de ne pas oublier le passé pour le bénéfice des générations actuelles et à venir. De dures leçons viennent avec les conflits et qui nous apprennent que la paix est bien fragile et qu'il faut toujours privilégier les solutions pacifiques à nos mésententes et divergences.

Les noms de nos soldats ont été célébrés ce vendredi 11 novembre 2016 pour la première fois en 125 ans. Ces noms furent écrits avec leur photo sur un panneau-souvenir qui était inauguré en présence des autorités municipales, des membres de la Société d'histoire, du Comité du 125^e et 100^e, de la Fabrique et de la FADOQ. Des représentants/es des familles proches des héros de guerre étaient aussi de la cérémonie qui était empreinte de simplicité et de recueillement.

Le tableau historique était installé parmi les autres panneaux d'interprétation qu'on peut admirer devant le presbytère et l'église. Une équipe de Chevaliers de Colomb en costume d'apparat assurait une garde d'honneur, ajoutant un certain décorum et une atmosphère de solennité à l'événement. Le maire, Monsieur Paul Labranche, adressa un message au nom de la population. Madame Liette Asselin lut pour l'occasion un poème de circonstance : *Au Champ d'honneur de John Mc Crae*. Le coquelicot, fleur symbolique du jour du Souvenir, était fièrement porté par chacun/e. La cloche de l'ancienne chapelle qui trône maintenant en haut d'un des clochers de l'église actuelle, résonna pendant quelques instants, envoyant ses notes mélancoliques pour honorer nos anciens combattants.

Les bannières du Canada, du Québec et de la Municipalité, dont l'une était portée par un jeune de chez nous, Jean-Philippe Rodrigue, furent déployées pour encadrer le panneau-souvenir déjà fleuri pour l'occasion. Mesdames Simone Tousignant et Lorraine Lafrenière, proches parentes des héros de guerre, furent invitées à dévoiler le riche tableau d'interprétation. Une petite rencontre conviviale suivit la cérémonie à la sacristie de l'église. Rappelons que l'événement tenu ce vendredi 11 novembre était inscrit à la programmation des Fêtes de 2016, à Saint-Adelpe.

Jacques Thiffault, coordonnateur des Fêtes de 2016, prés. Société d'histoire

FÉLICITATIONS À NOS LAURÉATS



Nos très sincères félicitations à **Structure Robko** de Saint-Adelphe, qui a reçu un prix dans la catégorie *Entreprise manufacturière*, remis par Le Nouvelliste, lors de la 11^e Édition du Gala reconnaissance Desjardins Mékinac, qui a eu lieu le 18 novembre dernier!

De très sincères félicitations également à **Autobus Germain & Fils** (aux propriétaires Marc et Guy de Saint-Adelphe) qui, pour leur part, se voyaient remettre un prix « *Coup de cœur* » décerné par notre municipalité. Ce prix est à remis par chacune des municipalités de Mékinac à une entreprise qui s'est démarquée sur son territoire au cours de la dernière année.

Nous sommes très fiers de nos lauréats!

FEMMES DE MÉKINAC

Le Jeudi 1er décembre, de 13 h 15 à 15 h 30, Rendez-vous gourmand «Aspic à la truite ». L'activité gratuite a lieu au centre de femmes, 211, rue St-Jacques à Sainte-Thècle. Pour réserver votre place et pour informations : 418-289-2588. www.femmekinac.qc.ca Bienvenue à toutes!

Le Mardi 6 décembre, dans le cadre de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, un ruban blanc et une chandelle vous sont offerts au centre pour vous permettre de participer et de vous recueillir à la maison. Un signet vous propose quatorze façons d'agir dans votre milieu. Infos : 418-289-2588.



Vacances des fêtes : Femmes de Mékinac souhaite à toutes et tous, un très joyeux temps des fêtes! Prenez note que durant la période des fêtes du 9 décembre 2016 au 8 janvier 2016, le centre sera fermé. Nous serons de retour le 9 janvier 2016. Si vous avez besoin d'aide urgente durant notre absence, contactez le CSSS Vallée-de-la-Batiscan au (418) 365-7555 ou SOS Violence conjugale au 1-800-363-9010.

Julie Bordeleau, agente de promotion Tél. : (418) 289-2588

NOEL DU PAUVRE



Le Noël du pauvre 2016: 58 ans de générosité! 2 DÉCEMBRE 2016 dès 17 h.

Le vendredi 2 décembre à compter de 17h, les personnes qui souhaiteraient faire un don peuvent téléphoner à Suzanne, responsable à Saint-Adelphe, entre 17h et 21h au numéro 418 322-6681.

Les dons peuvent aussi être transmis à l'adresse suivante: Noël du pauvre, C.P. 141, Trois-Rivières (Qc) G9A 5E3.

FORMULAIRES POUR LES PERMIS MUNICIPAUX

Les citoyens qui le désirent peuvent maintenant se procurer à l'avance le formulaire sur le site Web de la municipalité pour toute demande de permis (travaux de rénovations, construction, démolition, fosse septique).

Il suffit d'accéder au site Web www.st-adelphe.qc.ca, dans le volet *Municipalité*, choisir *Habitation et urbanisme*, cliquer sur *Permis et autorisations* et sur *Effectuer une demande de permis*.

Lorsque remplie, vous pouvez retourner votre demande par la poste, venir la déposer au bureau municipal, ou la transmettre par courriel à l'adresse st-adelphe@regionmekinac.com.



CENTRE DES LOISIRS

SOUPER DES CHASSEURS: Nous voulons remercier toutes les charmantes personnes qui sont venues partager notre repas communautaire!!!



Votre bonne humeur et votre gaieté contagieuses ont fait de cette soirée une réussite! Ce n'est pas le nombre de participants/es qui est important, mais la qualité de leur présence!!!

Mentions spéciales à M. Gilles Magny qui nous fut d'un grand secours en se transformant en plombier, à Jacqueline Jalbert pour sa précieuse aide, à Mathieu Locas, Alexandre Martel, Josiane et Edouard Roberge pour avoir aidé à la préparation de la salle.

Merci à Mariane Jacob pour son jeu dynamique qui a animé notre repas et à Dominique Cossette d'avoir eu un œil sur nos enfants pendant la soirée!

Merci! Merci! Et à l'an prochain!

DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOEL: *Le dimanche 11 décembre à 13h30*, à la salle municipale de Saint-Adelphe. Le Comité des Loisirs vous invite à mettre à votre agenda cette activité au cours de laquelle votre enfant recevra un cadeau du Père Noël.



Également, bricolage, coloriage et maquillage seront au programme le temps que votre enfant puisse aller rencontrer la « vedette du jour ». Une collation est prévue.

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 4 DÉCEMBRE pour confirmer votre présence.

Pour réservation : Michel Duchesneau 418 322-5972, ou Manon Ayotte 418 322-5811.

On vous attend en grand nombre.

CONCOURS DÉCORATION DE NOEL: Il y aura un tirage pour le prix de participation des décorations de Noël. Le coupon de participation pourra être déposé dans l'une des boîtes qui seront placées au bureau de poste, à la COOP du Coin et au bureau municipal.

La date limite pour participer est le 10 décembre 2016.

Le tirage aura lieu le 11 décembre après l'activité « Dépouillement de l'arbre de Noël ».



CONCOURS DÉCORATIONS DE NOEL (CENTRE DES LOISIRS)
NOM : _____
ADRESSE : _____
TÉLÉPHONE : _____
Date limite pour participer: 10 décembre 2016, à 16h30.
Dépôt du coupon au bureau municipal, au bureau de poste, ou à la COOP du Coin.
Bonne chance!

